



**Procès-verbal  
Séance du jeudi 29 octobre 2015 à 20 h.00  
Réfectoire du collège de La Planta**

**Présences :** Mmes CHRISTEN-SUMI Silvie, FAVRE Oriella, GOLAZ Anne-Lise, HALDEMANN Camille, MILOSEVIC Ana, ROCHAT Corinne, WILLI Corinne, ZINDLER Karin. MM. ALLEMANN Yves, APOTHELOZ Sébastien, CHAPPUIS Olivier, KHAMILCHI Saïd, MICHEL Patrick, PONNAZ Olivier, ROCHAT Jean-Pierre,

**Excusés :** Mme PROBST Mariacristina, MM. GABRIEL Stéphane, SALIS Nicolas, SEYDOUX Jérémie, TARDO Lorenzo,

**Procès-verbal :** Mme CAMPIGOTTO Claudia

1. *Bienvenue*

M. Jean-Pierre Rochat ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, plus particulièrement aux trois nouveaux représentants.

2. *Liste de présence*

Conformément ci-dessus.

3. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. *Adoption du procès-verbal de la séance du 3 juin 2015*

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2015 est adopté à l'unanimité. Toutefois, une correction doit être apportée au point 8, 4<sup>ème</sup> paragraphe. Mme Silvie Christen-Sumi souhaite que l'on ajoute « d'abord il abroge, ensuite il entre en vigueur ».

5. *Admissions - Démissions*

M. Jean-Pierre Rochat annonce la bienvenue à Mme Ana Milosevic et M. Olivier Chappuis représentants des parents, ainsi que M. Saïd Khamlich, représentant des professionnels de l'école, lesquels se présentent.

De plus, il annonce la démission de Mme Claudia Campigotto, secrétaire du Conseil d'Etablissement, tout en la remerciant de ces 2 ans de service.

## 6. Vie de l'Etablissement

### Chavannes-près-Renens

M. Olivier Ponnaz informe que pour la rentrée 2015-2016, 1258 élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 11<sup>ème</sup> sont répartis dans 64 classes. 123 enseignants sont actuellement en activité.

Selon M. Olivier Ponnaz l'organisation des classes primaires 1<sup>ère</sup> à 8<sup>ème</sup> ne pose pas de soucis, les élèves commencent à rencontrer des maîtres spécialistes, mais pas en grand nombre. Pour ce qui est du secondaire, les horaires des élèves de la volée des 9<sup>ème</sup> sont difficiles à gérer en raison des nombreux changements de locaux.

Aussi, M. Ponnaz évoque le projet « Toi-Moi-Nous » qui est toujours en vigueur et est destiné aux 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> primaires. Pour rappel, ce projet consiste à permettre aux élèves de verbaliser des situations de tous les jours et parfois plus problématiques, telles que les conflits. Les cas graves sont transmis au médiateur/trice et/ou infirmière scolaire.

Le programme de danse de salon est toujours d'actualité pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> primaires, la Direction des écoles a obtenu une subvention financée par l'unité PSPS, l'autre part est assurée par les communes.

Un conseil des élèves est toujours mis en place, pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> primaires. Ces conseils sont animés par des débats qui touchent les problèmes liés aux groupes de la classe et la vie en communauté.

Le projet de travail avec des tablettes numériques se poursuit pour certaines branches au secondaire. La difficulté de ce projet provient du fait qu'une tablette est mis à disposition de chaque élève au début du cours et que celles-ci sont rendues à la fin du cours. Ce serait nettement plus facile si chaque élève était propriétaire de sa tablette.

Des accompagnements sous forme d'appuis sont donnés aux élèves qui n'ont pas obtenu le nombre de points nécessaires pour être promus, mais qui ont été, avec l'accord des parents, mis en programme personnalisé. Des appuis sont également prévus pour les élèves qui ont changé de voie ou de niveau à la fin de l'année scolaire, tout comme ceux qui changeront de classe à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Le Directeur des écoles rappelle le site internet [www.ecoles-chavssu.ch](http://www.ecoles-chavssu.ch) et informe que le règlement interne de l'établissement est en cours de validation auprès du Canton. Par la suite, ce règlement sera adapté plus en détails, sous forme de charte pour chaque collège.

Mme Corinne Rochat demande qu'une mise à jour du site internet soit faite. En effet, les procès-verbaux des séances du Conseil d'Etablissement n'apparaissent pas.

Mme Silvie Christen-Sumi souhaite que les adresses courriels des membres ne figurent pas sur le site internet, ceci pour éviter toute réception de publicité inutile.

### St-Sulpice

M. Yves Allemann annonce que le collège des Pâquis a ouvert ses portes le 24 août 2015 et a été inauguré le 2 octobre 2015. Toutefois, il reste des petits problèmes à résoudre concernant les conditions Minergie et des améliorations sont à apporter pour ce qui est de l'organisation des journées. Il ajoute que le corps enseignant et les élèves ont de bonnes conditions de travail.

M. Yves Allemann souhaite sensibiliser et inciter les enfants à aller à l'école par leur propre moyen, que ce soit à pied, en vélo ou en trottinette. Il rappelle que le collège dispose d'un parc

à vélos et trottinettes. M. Yves Allemann remercie Mme Anne-Lise Golaz pour son bénévolat au Pedibus.

Mme Anne-Lise Golaz soulève la problématique du parage sauvage sur les places « handicapé », qui génère beaucoup de trafic vers la paroisse.

#### 7. *Prochaine séance*

La prochaine séance aura lieu le mardi 16 février 2016 à 20 h. 00, à la salle du Conseil communal de la commune de St-Sulpice.

#### 8. *Divers et propositions individuelles*

Pour ce qui est du règlement du Conseil d'Etablissement, M. Jean-Pierre Rochat informe que la possibilité de désignation des représentants des parents par l'assemblée des parents n'a pas été acceptée par le juriste cantonal. Le règlement modifié devra être approuvé par les Conseils communaux des deux communes.

Mme Corinne Rochat demande quand M. Dario De Luca viendra se présenter au Conseil. Ce dernier viendra se présenter lors de la prochaine séance.

M. Jean-Pierre Rochat remercie les participants et lève la séance à 21 h. 00.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire  
 primaire et secondaire  
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

Le Président :



Jean-Pierre Rochat

La Secrétaire :



Claudia Campigotto